MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

BULLETIN
DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 91 (1992), p. 129-134

Michel Chauveau

Un été 145. Post-scriptum.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711219	*Gateway to Africa. Cultural Exchanges Across the Cataracts*	Valentina Gasperini (éd.), Gihane Zaki (éd.), Giuseppe Cecere (éd.)
9782724711264	*La chapelle d'Osiris Ounnefer Neb-djefaou*	Laurent Coulon
9782724711752	*Guide du Caire Islamique*	Hadrien Collet
9782724711660	*Mélanges de l'Institut dominicain d'études orientales 41*	Adrien Candiard (éd.)
9782724711745	*Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)*	
9782724711271	*Du côté de chez Zeus*	Emmanuel Botte (éd.), Hélène Cuvigny (éd.), Michel Reddé (éd.)
9782724711677	*La Description de l'Égypte*	Paul-Marie Grinevald
9782724711714	*La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne*	Sylvie Ayari

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

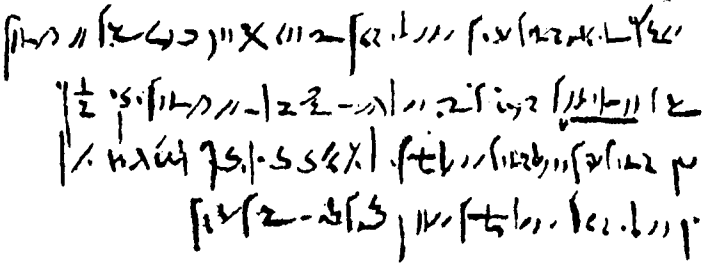
Michel CHAUVEAU

UN ÉTÉ 145
Post-scriptum

C'est au moment même où le précédent *Bulletin* sortait des presses de l'IFAO que je m'aperçus de l'omission d'un document important, daté précisément de cet été 145 av. J.-C. dont j'avais tenté de retracer le cours événementiel [1]. À ma décharge, personne jusqu'à présent ne l'avait utilisé comme source pour l'histoire de cette période, bien qu'il eût été publié en 1908 et que son éditeur, W. Spiegelberg, en eût justement signalé l'importance chronologique [2].

Il s'agit de deux graffites relevés, parmi d'autres inscriptions, dans une tombe de la nécropole de Drah Abou al-Nagga sur la rive gauche thébaine [3]. Comme d'autres de la même nécropole, cette tombe du Nouvel Empire fut réemployée à l'époque ptolémaïque comme dernière demeure pour des ibis et des faucons. Certains visiteurs, qui devaient y déposer de ces oiseaux momifiés, ont ainsi laissé des proscynèmes pour assurer la pérennité de leur nom en ce lieu sacré. Les deux graffites en question ont été rédigés

14 (C)



1. « Un été 145 », *BIFAO* 90, 1990, p. 135-168.

2. Dans Northampton, W. Spiegelberg, P.E. Newberry, *Report on some Excavations in the Theban Necropolis during the Winter of 1898-1899*, Londres, 1908, p. 19-23. Ces inscriptions ont notamment échappé à W. Otto, *Zur Geschichte des Zeit des 6. Ptolemaërs*, 1934, p. 128, n. 4; W. Otto, H. Bengtson, *Zur Geschichte des Niederganges des Ptolemäerreiches*, 1938, p. 24, n. 3; T.C. Skeat, *JEA* 46, 1960, p. 92; A.E. Samuel, *CdE* XL/80, 1965, p. 389; P.W. Pestman, *Chronologie égyptienne...* (*P. L. Bat.* XV), 1967, p. 55; etc.

3. Cette tombe est située dans un ravin près de la tombe n° 141 (cf. *PM* I²/2, p. 609; renseignement que je dois à Luc Gabolde).

BIFAO 91 (1992), p. 129-134 Michel Chauveau
Un été 145. Post-scriptum.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

le même jour et par la même personne. Il n'est pas inutile de revoir ces deux textes de plus près, d'après les propres fac-similés de Spiegelberg que nous reproduisons ici par commodité, et dont on ne peut guère, sauf peut-être sur un point, suspecter l'exactitude.

N° 14

1) *p³ rn nfr n Ḥnsw-Ḏḥwty s³ P³-šr-Ḥnsw* **(1)** *mn dy m-b³ḥ Wsir p³ hb*
2) *Wsir p³ bik n³ ntr·w n p³ ʿ·wy n ḥtp n p³ hb n wʿ sp*
3) *sḫ Ḥnsw-Ḏḥwty s³ P³-šr-Ḥnsw s³ P³-di-Min ḥ³·t-sp 36 ir ir ḥ³·t-sp 25 ibd-3 šmw sw 11*
4) *sḫ P³-šr-Ḥnsw s³ P³-di-Min p³y(=y sic) it n ⸢Ḥnsw⸣-Ḏḥwty* **(2)**

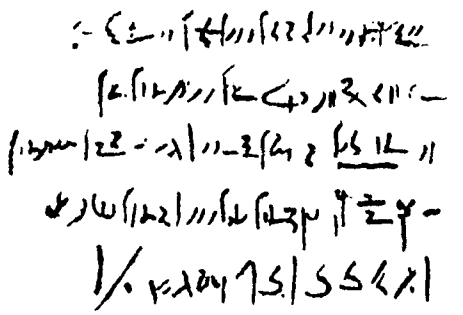
1) Que le beau nom de Chensthôtès fils de Psenchônsis **(1)** demeure ici devant Osiris l'ibis,
2) Osiris le faucon et les dieux de la maison du repos de l'ibis ensemble.
3) A écrit Chensthôtès fils de Psenchônsis fils de Peteminis, l'an 36 qui fait l'an 25, 11 Epiphi.
4) A écrit Psenchônsis fils de Peteminis, mon (*sic*) père de ⸢Chens⸣thôtès **(2)**.

Notes

(1) Spieg. — *P³-šry-(n)-iḫw*. Noter que *Ḥnsw* a ici une graphie simplifiée :  , bien distincte de la graphie pleine employée dans le nom précédent.

(2) Spieg. — *P³-di-Min, ... Wsir-Ḏḥwty*. La copie semble justifier en effet une lecture *Wsir* qui est néanmoins exclue par le contexte. Il se peut qu'un trait horizontal fortuit ait induit Spiegelberg en erreur. L'emploi curieux du possessif « mon » est fort révélateur : il ne peut s'interpréter que comme un lapsus du scribe Chensthôtès qui a effectivement signé à la place de son propre père.

15 (C)



N° 15

1) *p³ rn nfr n P³-šr-Ḥnsw* **(1)** *s³ P³-di-Min ...* **(2)**
2) *mn dy m-b³ḥ Wsir p³ hb Wsir*

BIFAO 91 (1992), p. 129-134 Michel Chauveau
Un été 145. Post-scriptum.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

3) *p³ bik n³ ntr·w n p³ ᶜ·wy n ḥtp n p³ hb*
4) *n wᶜ sp sḫ Ḫnsw-Ḏḥwty s³ P³-di-Ḫnsw p³y=f šr* **(3)**
5) *ḥ³·t-sp 36 ir ir ḥ³·t-sp 25 ibd-3 šmw sw 11*

1) Que le beau nom de Psenchônsis **(1)** fils de Peteminis ... **(2)**
2) demeure ici devant Osiris l'ibis, Osiris
3) le faucon et les dieux de la maison du repos de l'ibis
4) ensemble. A écrit Chensthôtès fils de Psenchônsis, son fils **(3)**.
5) L'an 36 qui fait l'an 25, 11 Epiphi.

NOTES

(1) Spieg. : *P³-šry-(n)-iḥw*. Cf. *supra*, n° 14, n. 1.

(2) Les traces à la fin de la l. 1 peuvent correspondre soit au nom du grand-père de *P³-šr-Ḫnsw* soit, moins probablement, à un titre.

(3) Spieg. : *P³-di-Ḫnsw-p³-ḫrd* (?).

Le lien entre les deux inscriptions, que quelques erreurs de lecture avaient obscurcies dans la traduction de Spiegelberg, est en réalité très clair. Elles furent toutes deux rédigées le même jour par la même personne, Chensthôtès fils de Psenchônsis, l'une à son propre bénéfice, l'autre en faveur de son père, Psenchônsis fils de Peteminis. Curieusement, la première semble être co-signée par le père. Or, l'emploi du possessif « mon père », qui est sans doute un lapsus, montre bien que cette signature n'est pas autographe. De même que Chensthôtès a assuré la pérennité du nom de son père en lui dédiant un proscynème, de même ce dernier est censé s'associer, de manière fictive, à la dédication de son fils, en retour de l'œuvre de piété filiale que celui-ci a accomplie, le tout dans une sorte d'échange de bons procédés.

L'intérêt chronologique de la date donnée dans chacune de ces inscriptions a bien été dégagé par Spiegelberg : « ... the date ' year 36 = 25 ' belongs to the common reign of Ptolemaios VII, Philometor and Ptolemaios VIII, Euergetes II. This date, which corresponds to about the 4 August, 145 B.C., is now the latest known, showing the coregence of Philometor and Euergetes ». L'indication de Spiegelberg est parfaitement exacte, sauf, bien sûr, en ce qui concerne une prétendue corégence entre Philométor et Évergète II. Ces deux graffites auraient donc dû figurer dans notre tableau des documents datés de l'été 145, entre le n° 5 et le n° 6 [4].

Une telle datation selon ce double comput n'est pas sans difficultés. Prise au pied de la lettre, elle semblerait prouver que la restauration d'Évergète II comme roi d'Égypte était connue à Thèbes le 4 août 145, ce qui modifierait quelque peu les conclusions auxquelles nous avions abouti. Notamment, on ne pourrait plus accorder la même valeur aux documents 7 et 8. Ce dernier, un ostracon rédigé à Thèbes le 2 Mesorê

4. *BIFAO* 90, tableau p. 144.

BIFAO 91 (1992), p. 129-134 Michel Chauveau
Un été 145. Post-scriptum.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

d'un an 36, pourrait difficilement être rapporté à l'an 145, car l'utilisation dans un document officiel d'un comput que l'on sait périmé depuis au moins trois semaines paraît peu vraisemblable. L'attribution de cet an 36 à Philométor ne repose d'ailleurs que sur un argument prosopographique qui ne constitue guère une preuve définitive. Plus embarrassant est le cas du document 7, une stèle datée du 28 Epiphi de l'an 36 = l'an 1. Nous avions vu que son lieu d'origine, réputé être le Fayoum, était douteux. En fait, quelle que soit la provenance de cette stèle, nos deux graffites thébains ne permettraient plus d'accorder une grande importance à l'indication « 28 Epiphi » qui, dans tous les cas de figure, renverrait à un comput déjà obsolète dans toute l'Égypte!

Si l'on estime à une dizaine de jours le délai minimum pour qu'une information comme la restauration d'Évergète II parvienne d'Alexandrie à Thèbes, celle-ci aurait dû avoir lieu avant le 25 juillet, et non entre le 25 juillet et le 8 août comme nous l'avions précédemment conjecturé. D'autre part, comme le reste de la documentation interdit de dater l'événement d'avant la mi-juillet, la fourchette chronologique deviendrait sensiblement plus étroite. Mais ce rétrécissement ne saurait mettre en cause le schéma général proposé dans notre précédent article qui s'accorde au mieux avec l'ensemble des sources connues, le règne d'un « Ptolémée VII » étant toujours plus improbable.

Cependant, la double date en soi soulève un problème d'usage qui peut jeter un doute sur sa valeur historique. En dehors de cas particuliers, les doubles dates mettant en équivalence la dernière année d'un souverain avec la première de son successeur ne sont normalement employées que dans le cadre d'un renvoi à une date passée, jamais dans une datation contemporaine [5]. C'est notamment le cas de la stèle Boucheum n° 9 (= doc. n° 9), où de surcroît les indications chronologiques relatives à la vie du taureau exigeaient une telle précision sous peine de paraître incohérentes. Ce type d'argument ne peut pas être invoqué pour nos graffites et on ne peut guère trouver de raisons évidentes qui justifieraient qu'ils aient pu être antidatés. Il faudrait à la rigueur imaginer que Chensthôtès n'en était pas à son premier passage dans les catacombes des faucons et des ibis et qu'il ait voulu commémorer une visite précédente, effectuée en compagnie de son père, ce qui expliquerait par la même occasion l'association fictive de ce dernier au proscynème de son fils. Dans ce cas, la valeur chronologique de ces graffites serait évidemment nulle. Il est difficile cependant de conclure : les motivations de l'emploi d'une telle double date restent dans ce cas précis obscures, et rien ne permet d'exclure une datation contemporaine [6] qui en conserverait tout l'intérêt historique.

5. Cf. Samuel, *CdE* XL/80, p. 398-400.

6. Ainsi, le caractère anormal d'un passage tel que an 36 > an 25 (un changement de règne se traduisant habituellement par un passage an x > an 1) a pu conduire le scribe à rendre explicite l'équivalence entre les deux dates, surtout à l'occasion d'un changement de comput vieux de quelques jours tout au plus.

BIFAO 91 (1992), p. 129-134 Michel Chauveau
Un été 145. Post-scriptum.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

* * *

Voici enfin quelques ajouts et corrections au texte de mon article du *BIFAO* 90.

P. 142, n. (1).

Il me semble maintenant probable que Dedoun est le destinataire de la lettre, bien qu'il soit curieux que l'adresse n'ait pas été écrite par la même personne. Il faudrait peut-être lire au v°, l. 7) *r dì·t s·t* 8) *n sḫ Ddwn pȝ* ..., « à donner au scribe Dedoun, le ... ». L'adresse du P. Köln ägypt. 5, une lettre du Fayoum contemporaine de la nôtre, paraît en effet avoir pratiquement la même disposition; cf. H.-J. Thissen dans *Pap. Coloniensia* IX, 1980, p. 61.

P. 147, n. 28.

Pour cette inscription conservée au musée de Nicosie, voir maintenant F. Piejko, « An Act of Amnesty and a Letter of Ptolemy VIII to his Troops on Cyprus », *L'AntClass* 56, 1987, p. 245-249.

P. 147, n. 32.

Ajouter à la bibliographie R.A. Hazzard, « The Regnal Years of Ptolemy II Philadelphos », *Phoenix* 41, 1987, p. 140-158.

P. 148, n. 37.

Le protocole du second document problématique, le P. Mallawi inv. 602/11, est reproduit ici même par El-Hussein Zaghloul, « An Agreement for Sale from the Reign of Ptolemy IX Sôter II in the Museum of Mallawi », p. 259. Il paraît clair que l'an 8 en question se réfère au règne conjoint de Cléopâtre II (ou III) et de Ptolémée IX Sôter II (= 28 août 109), malgré la curieuse mention à la fin des « dieux Évergètes », et non à la corégence de Ptolémée VI, Ptolémée VIII et Cléopâtre II. D'autre part, il convient de signaler, à propos de cette dernière, le cas du P. Erasm. inv. n° II.10 (P.J. Sijpesteijn, Ph.A. Verdult, *ZPE* 40, 1980, p. 120-123 et pl. VI *b*; *id.*, *Papyrologica Bruxellensia* 21, 1986, p. 16-18). Il s'agit d'une pétition à un stratège datée par ses éditeurs de mai 166 à cause de la mention d'une double date « an 4 = an 15 »; or, cette dernière fait clairement allusion à une année antérieure à la rédaction du document qui doit donc être reportée à 163 au plus tôt, à un moment où le comput de Ptolémée VI était rétabli et où toute référence à la période de la corégence devait prendre la forme d'une double date.

P. 149, n. 43-44.

De nouvelles données épigraphiques et iconographiques mises en évidence dans le temple de Dendera ont fait rebondir la question délicate de la corégence entre Ptolémée XII et Cléopâtre VII; cf. E. Winter, *GM* 108, 1989, p. 81 sq.; J. Quaegebeur *GM* 120, 1991,

BIFAO 91 (1992), p. 129-134 Michel Chauveau
Un été 145. Post-scriptum.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

p. 49-72 (en part. p. 60-66); sur le même problème, voir désormais aussi W. Huss, *Ægyptus* LXX, 1990, p. 197, n. 27. Même si les données les plus récentes plaident en faveur de cette corégence, celle-ci doit être certainement placée avant l'adoption du double comput. Il reste donc toujours probable que ce dernier n'a été introduit qu'après la mort du roi et que sa signification doit être cherchée dans les difficultés liées à la succession.

BIFAO 91 (1992), p. 129-134 Michel Chauveau
Un été 145. Post-scriptum.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net